

RSF appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à se saisir en urgence des violations gravissimes par Israël de la résolution 2222 sur la protection des journalistes

vendredi 12 janvier 2024, par [DELOIRE Christophe](#), [Reporters sans frontières \(RSF\)](#) (Date de rédaction antérieure : 10 janvier 2024).

La mort de Hamza Waël Dahdouh et de Moustafa Thuraya, le 7 janvier, s'ajoute à la longue liste de crimes commis par Israël contre des journalistes palestiniens couvrant le conflit dans la bande de Gaza depuis 3 mois. Reporters sans frontières (RSF) exhorte le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) à faire appliquer sa résolution 2222 (2015) sur la protection des journalistes.



Mohammad Zaanoun

Le terrible bilan des journalistes tués à Gaza depuis le 7 octobre, des reporters blessés et des rédactions détruites, établit de manière incontestable le non-respect par Israël de ses obligations au titre du droit international applicable, en particulier la résolution 2222 du Conseil de sécurité des Nations unies. Adoptée le 27 mai 2015 lors d'une séance où était intervenu le secrétaire général de RSF Christophe Deloire, cette résolution est la pierre angulaire du droit international de la protection des journalistes en période de conflit.

La résolution 2222 impose aux États, non seulement de protéger les journalistes en tant qu'ils font partie des populations civiles, mais aussi en raison de leur fonction sociale particulière. Elle exige que les "journalistes, professionnels des médias et membres du personnel associé" bénéficient de mesures de protection sur le terrain. La résolution protège ainsi par extension la liberté d'informer des reporters de guerre, ainsi que le droit à l'information de tous en période de conflit.

Depuis le déclenchement de la guerre entre Israël et le Hamas, au moins 81 journalistes ont été tués dans la bande de Gaza par des frappes israéliennes, dont 18 au minimum dans l'exercice de leur fonction ou en raison de leur qualité de journaliste. Lorsqu'elles ne tuent pas des reporters, ces frappes détruisent ou endommagent des bâtiments abritant des médias, à l'instar de celui de l'Agence France-Presse (AFP) le 5 novembre dernier et d'au moins 50 autres médias, selon le syndicat de la presse palestinienne.

"Le Conseil de sécurité des Nations unies ne peut pas ignorer l'hécatombe des journalistes à Gaza. En 2015, en adoptant la résolution 2222 à l'unanimité de ses membres, il avait pris une décision

historique à la hauteur des enjeux. Il lui revient aujourd’hui la responsabilité de convoquer une réunion d’urgence spécialement consacrée à la protection des journalistes palestiniens. Il doit garantir le respect par Israël de la résolution 2222 (2015).”

Christophe Deloire

Secrétaire général de RSF

Le Conseil de sécurité doit adopter des mesures d’urgence pour qu’Israël assure aux journalistes la protection que leur mission exige et demander à Israël de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- donner des instructions fermes et explicites aux forces armées de respecter strictement ses obligations en vertu du droit international humanitaire sur la protection des journalistes
- ouvrir les portes du poste-frontière de Rafah [1] afin de permettre, d’une part, l’entrée de médias internationaux dans Gaza et, d’autre part, l’évacuation des journalistes palestiniens qui souhaitent en sortir ;
- définir des zones refuges (“shelter areas”) pour mettre à l’abri les journalistes qui couvrent le conflit depuis la bande de Gaza ;
- faciliter l’acheminement de matériel de protection et d’équipements professionnels pour les journalistes qui continuent leur travail dans et autour de la zone de conflit.

P.-S.

- RSF. 10.01.2024 :
<https://rsf.org/fr/rsf-appelle-le-conseil-de-s%C3%A9curit%C3%A9-de-l-onu-%C3%A0-se-saisir-en-urgence-des-violations-gravissimes-par>

Notes

- [1] <https://rsf.org/fr/poste-fronti%C3%A8re-de-rafah-%C3%A0-gaza-pour-que-des-journalistes-puisent-sortir-et-d-autres-entrer>